

Le jazz

serait-il français ?

Il s'est implanté un peu partout, le jazz. Il est même devenu national au même titre que notre hymne. Il règne au music-hall d'où il consentit à venir jusqu'à nous. Il a acquis droit de cité au faubourg, au palace, à l'apéritif-concert. Il règle les ébats chorégraphiques des humbles et des plus fortunés, jetant partout à la volée sa frénésie, ses rythmes solides, ses timbres mordants et disparates.

Ne croyez pas que ce soient là les seules conquêtes du jazz, fort enviabiles pourtant si l'on songe au nombre de sujets qu'il a placés sous sa domination. Comme les ambitieux de grand style, il ne s'en est pas tenu à gagner seulement les masses à sa cause. L'élite lui a paru un bien désirable. Il l'a recherchée chez les musiciens, les littérateurs, les artistes et s'est acquis dans ce monde d'enthousiastes admirateurs. N'a-t-on pas vu des compositeurs de talent dédaigner, en pleine gloire, leurs propres trouvailles et demander humblement au jazz des préceptes nouveaux et reconnaître sans discussion quelques-uns de ses plus sûrs mérites ?

Osez nier la valeur sociale d'un tel maître, plus puissant que nos fragiles ministres, capable, à lui seul, de réaliser une unité morale paradoxale, et susceptible d'intervenir victorieusement dans l'antagonisme des classes ! Le jazz plus fort que la politique, quel miracle en notre pays ! Mais aussi quel magnifique sujet à méditation pour tous ceux qui n'ont ni les loisirs ni les moyens de s'isoler dans une belle tour d'ivoire !

Animateur parfait, M. Léon Vallas, avait donc été fort bien inspiré en soumettant au referendum de ses fidèles habitués à sa dernière séance de critique parlée, la question du jazz. Les sympathies furent acquises à des morceaux, importés d'Amérique, qu'un phonographe perfectionné reproduisit, à défaut de jazz et de nègres. M. Vallas ne manqua pas de mettre le public en garde contre le jazz européen qui n'est qu'une caricature du jazz américain et cita l'opinion de M. Schwerke, le sympathique critique de la *Chicago Tribune*, déclarant que la Caroline du Sud doit être considérée comme le berceau du jazz.

D'après M. Schwerke, jazz serait une simple déformation du mot français, *jase*, mais orthographié à l'anglaise. Jadis, les esclaves noirs français se plaisaient, au cours de leurs réunions, à reproduire les mille bruits de la nature sur de petits instruments qu'ils avaient eux-mêmes façonnés. Ils bavardaient, *jasaient*, tout en faisant de la musique. Le jazz serait donc d'ascendance française ?

M. Léon Vallas procède ensuite à une pénétrante analyse des éléments constitutifs du jazz. Il distingue le *rag-time*, c'est-à-dire le temps rompu, la syncope; le *blue*, élément harmonique admettant l'emploi d'accords non reconnus par les catalogues d'harmonie traditionnels; les instruments, parmi lesquels le banjo, le saxophone, la trompette et le trombone avec leurs obligatoires sons bouchés, le violon; la polyphonie, très libre; l'improvisation.

Ce dernier caractère est contesté par M. Louis Fleury qui soutient que les pièces musicales jouées sont l'objet d'une minutieuse préparation et conseille aux musiciens de prendre modèle sur les parfaits exécutants qui composent certains jazz.

M. Gaiffe ne comprend pas les dédains que témoignent au nouveau venu certains musiciens et observe que la fantaisie et la liberté rythmique du jazz pourraient renouveler utilement certaines formules périmées.

On souleva, à propos de M. Walther Straram, l'intéressant problème de la direction d'orchestre. Un interprète a-t-il le droit de se substituer au compositeur et ne risque-t-il pas, en usant d'une mimique exagérée, de fausser le sens d'une œuvre ? Question qui sera reprise en son temps, car elle en vaut la peine. Il serait à souhaiter, en pareil cas, que des professionnels de la baguette, vinsent exposer leur manière de comprendre la question.

M. René Laurent, virtuose du saxophone, avait préalablement montré, en expert qualifié, les mérites de l'instrument dans de charmantes et spirituelles pièces de M. Swann Hennessy qui tenait la partie de piano.

Paul Le Flem.